

DÉPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT D'AVENNES

VILLE



DE LE QUESNOY

59530

Le Quesnoy, le 2 juillet 2021

Le Maire de la Ville du Quesnoy

**CONVOCATION
AUX MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL**

NOS REF : MSL/SM/06 - 2021

OBJET : Convocation réunion du Conseil Municipal

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous informer que le Conseil Municipal se réunira le :

LUNDI 12 JUILLET 2021 A 19 H 00
Salons de l'Hôtel de Ville

suivant l'ordre du jour ci-joint.

Aux fins de lutter contre la propagation de l'épidémie de Covid 19 et conformément au II de l'article 6 de la loi 2020 - 1379 du 14 novembre 2020 et jusqu'à la fin de l'état d'urgence sanitaire, les journalistes qui couvrent la séance sont autorisés à y assister et le public devra être en nombre limité.

Il est également précisé que chaque membre du Conseil Municipal peut-être porteur de deux pouvoirs jusqu'à la fin de l'état d'urgence sanitaire.

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire en l'expression de mes meilleures salutations.

Bien à vous



[Signature]
Marie-Sophie LESNE
Maire

Vice-présidente de la CCPM
Vice-présidente de la Région Hauts-de-France

SALONS DE L'HOTEL DE VILLE

Personnel

- a) Modification du tableau des effectifs
- b) Création d'un emploi non permanent de Chef de Projet Politique de la Ville
- c) Protocole transactionnel Mairie de LE QUESNOY/agent de la filière médico-sociale
- d) Protocole transactionnel Mairie de LE QUESNOY/agent du patrimoine
- e) RIFSEEP – Filière Patrimoine
- f) IHTS – Filière Médico-Sociale

Cession de biens

- a) Délibération modificative sur la cession d'une partie de la parcelle AE 146 sise chemin des Croix pour la cession d'un terrain pour la construction d'un hôtel
- b) Cession d'une partie de la parcelle E 443 sise 42 rue Maréchal Joffre

Demande de subvention

- a) LEADER dans le cadre du développement local de la stratégie GAL de l'Avesnois
- b) Au près de la Région au titre du dispositif dédié à la restauration du patrimoine remarquable protégé au titre des Monuments Historiques

Décision modificative n° 2

Tarifs

- a) Gratuité du droit de place pour un marché des producteurs locaux
- b) Instauration d'un tarif horaire pour les cours de danse

Mise à disposition d'un terrain à la société Planète AROMA

Création d'une commission de suivi du règlement de voirie

Conventions

- a) Avec l'entreprise GYPI pour la mise en place de balades en gyropode dans la ville
- b) Adhésion de la ville à l'Agence de Développement et d'Urbanisme de la Sambre

Délégations budgétaires

- 1 – Marché de la gestion de l'unité de production et confection de repas pour les enfants et adultes en liaison chaude pour la restauration des écoles maternelles, primaires et crèche et en liaison froide pour les personnes âgées
- 2 – Marché de restauration du clos couvert de l'Eglise Notre Dame de l'Assomption

ORDRE DU JOUR complémentaire

CONSEIL MUNICIPAL DU Lundi 12 JUILLET 2021 A 19 heures

SALONS DE L'HOTEL DE VILLE

Demande de subvention complémentaire

Création d'un chemin piétonnier entre Orsinval et Le Quesnoy et entre la porte de Landrecies jusqu'à la gendarmerie